**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

*Projet v\_1*

**« Refusés, chassés et presque écrasés » : des maîtres de chiens d'assistance partagent leurs expériences quotidiennes d'exclusion, de discrimination et d'humiliation.**

2 juin 2025 — Une nouvelle enquête mondiale alarmante révèle des défis généralisés pour les maîtres et leurs chiens d'assistance dans l'accès aux espaces publics, bien que de nombreux pays disposent de lois pour protéger leurs droits. Les maîtres de chiens d'assistance font état de discrimination, d'humiliation et d'exclusion des transports publics, des restaurants et des établissements médicaux.

Le *rapport Paws For Access sur les droits des chiens d*'assistance, publié conjointement par Assistance Dogs International (ADI) et la Fédération Internationale du Chien Guide (IGDF), rassemble les réponses de plus de 1 200 maîtres de chiens d'assistance dans 24 pays à travers le monde.

Parmi les résultats les plus préoccupants, citons les conséquences émotionnelles et comportementales sur les maîtres de chiens d'assistance, en particulier ceux qui vivent avec une cécité ou une déficience visuelle. Quatre maîtres de chiens d'assistance sur dix – et 48 % des maîtres de chiens guides – disent qu'ils restent parfois à la maison ou évitent les lieux publics en raison de l'hostilité qu'ils rencontrent lorsqu'ils se promènent.

« Les répercussions d'un refus d’entrée avec un chien d'assistance pour un maître de chien vont bien au-delà des inconvénients pratiques immédiats », déclare Chris Diefenthaler, directeur général d'ADI. « L'émotion et l'impact comportemental consécutif de ces expériences peut durer longtemps. En plus de vivre avec un handicap physique ou mental, de nombreux maîtres se sentent accablés, frustrés et anxieux. »

Le rapport examine en détail les principaux défis rencontrés par les maîtres de chiens d'assistance, notamment l'accès aux espaces publics et aux transports publics ; les demandes de vérification ou de justification de leurs chiens ; les faux chiens d'assistance ; l’impact émotionnel et comportemental ; et la violation des droits de l'homme. Les États-Unis, le Royaume-Uni, le Canada et l'Australie se classent parmi les pays les plus hostiles aux chiens d'assistance, bien qu'ils aient certaines des lois les plus strictes en matière de handicap et de discrimination.

« Il est urgent d'améliorer l'éducation du public, de définir plus clairement les rôles des chiens d'assistance et de renforcer l'application des lois existantes », déclare David Maynard, directeur exécutif de l'IGDF. « Cela contribuerait à atténuer les défis auxquels sont confrontés les maîtres et à promouvoir un environnement plus inclusif et accessible pour tous les maîtres de chiens d'assistance. Malgré les cadres juridiques conçus pour protéger les droits des maîtres, la mise en œuvre et l'application sont incohérentes entre les différentes régions et les différents pays, ce qui reflète la disparité mondiale dans le traitement et la perception des chiens d'assistance.

Les réponses suggèrent que les pires endroits concernant l'accès sont les restaurants et les cafés (56 %) ; les hôtels et autres hébergements (28 %) ; les établissements médicaux (28 %) ; et les épiceries (19 %). Un répondant écrit : « On m'a refusé l'entrée dans un restaurant parce qu'ils ont dit que mon chien causerait des allergies à d'autres clients », tandis qu'un autre note : « Je me sens souvent anxieux et frustré à cause des refus constants et du scepticisme ».

Ce qui est peut-être le plus inquiétant, étant donné que de nombreux maîtres de chiens d'assistance fréquentent les hôpitaux et les cliniques, c'est que 28 % des personnes interrogées font état de discrimination lors de l'accès aux établissements médicaux. Beaucoup notent que les « chiens de thérapie » mal formés, incontrôlables et perturbateurs présents dans certains établissements médicaux ont tendance à interférer avec les chiens d'assistance certifiés ADI ou IGDF.

Les transports publics font également l'objet de vives critiques, 56 % des personnes interrogées dans le monde ayant rencontré des refus de taxis ou de véhicules de covoiturage. Les maîtres de chiens guides signalent des taux de refus encore plus élevés (63 %). « Uber et Lyft sont les plus difficiles », écrit un répondant malvoyant. « On m'a refusé, on m'a chassé, on m'a presque écrasé, tout ce que vous voulez. » Un autre note : « Les conducteurs accélèrent soudainement quand ils me voient attendre avec mon chien d'assistance. »

L'enquête révèle également de fortes disparités régionales et nationales. Au Royaume-Uni et aux Pays-Bas, 79 % des maîtres-chiens signalent de multiples refus d'accès au cours de l'année écoulée, la Russie arrivant en deuxième position avec 71 % et l'Irlande (60 %), l'Australie (58 %) et les États-Unis (35 %) obtenant également de mauvais résultats.

Les maîtres de chiens d'assistance mettent également en évidence l'augmentation du nombre de faux chiens d'assistance non éduqués, incontrôlables et mal élevés, ce qui conduit au scepticisme, voire à l'hostilité envers les véritables maîtres de chiens d'assistance. 50 % des répondants font part de demandes de vérifier que leur chien est un véritable chien d'assistance. Un maître a été refoulé d'un hôtel « parce qu'ils ne croyaient pas que mon chien était un animal d'assistance légitime ».

Face à ces défis, l'ADI et l'IGDF appellent à une plus grande sensibilisation, à une meilleure éducation et à des changements législatifs. « Ce rapport est une preuve supplémentaire des défis importants et constants auxquels sont confrontés les maîtres de chiens d'assistance au quotidien », déclare M. Diefenthaler. « Malgré les dispositions légales visant à faciliter l'accès, beaucoup sont encore confrontés à des défis et à une discrimination indus, ce qui non seulement entrave leurs activités quotidiennes, mais a également un impact sur leur bien-être émotionnel. »

Le rapport recommande un plan d'action en cinq points pour aider à changer les attitudes et les comportements du public en s'appuyant sur une meilleure éducation ; des réglementations plus strictes et plus standardisées ; une meilleure identification des chiens d'assistance ; la formation des petites entreprises ; et une réforme juridique. « Le rapport indique clairement qu'il ne s'agit pas d'incidents isolés, mais d'un problème systémique plus large qui nécessite une approche multidimensionnelle », ajoute M. Maynard. « En mettant en œuvre ces mesures, nous pouvons créer un environnement plus inclusif et plus compréhensif pour les maîtres de chiens d'assistance, qui préserve leur dignité et leurs droits. »

**FIN**

Notes aux rédacteurs

Le rapport complet *de Paws For Access sur les droits des chiens d'assistance* peut être téléchargé ici <https://assistancedogsinternational.org/resources/paws-for-access-report> . Pour toute demande d'interview ou pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez contacter Chris Diefenthaler ou David Maynard.

**À propos d'Assistance Dogs International (ADI)**

ADI est le principal organisme mondial de normalisation et d'accréditation pour l’éducation des chiens d'assistance. En tant que coalition mondiale de près de 200 organisations membres à but non lucratif réparties sur les cinq continents, ADI est l'organisme de certification et de normalisation des chiens d'assistance le plus diversifié et le plus inclusif au monde. Pour plus d'informations, visitez <https://assistancedogsinternational.org>

**À propos de la Fédération Internationale du Chien Guide (IGDF)**

L'IGDF est l'organisme de bienfaisance qui définit et maintient les normes internationales pour l’éducation des chiens guides dans le monde entier. Ces travaux permettent d'assurer la qualité et la sécurité des services de chiens guides pour les personnes aveugles ou malvoyantes. En plus de développer des normes internationales, l'IGDF soutient de nouvelles organisations de chiens-guides dans le monde entier, en les aidant à se développer et à progresser vers une accréditation complète selon les normes de l'IGDF. Pour plus d'informations, visitez <https://www.igdf.org.uk/>